

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18916 - 73ÈME ANNÉE

Conséquence du changement climatique

Quand l'eau ne coule plus au robinet



Au mois d'avril, l'eau du robinet cessera de couler au Cap si les barrages qui alimentent la ville ne sont pas suffisamment remplis par la pluie. 4 millions d'habitants devront faire la queue devant 200 fontaines pour s'approvisionner. C'est la conséquence de trois années de sécheresse et c'est une situation qui interpelle à La Réunion, où les coupures d'eau sont déjà fréquentes en saison sèche.

L'eau du robinet est un élément de confort qui est aujourd'hui présent dans toutes les maisons à La Réunion. C'est un des résultats des luttes qui ont été menées par les progressistes pour que l'accès à l'eau ne soit pas seulement réservé aux plus riches. Mais ces dernières années, des coupures ont déjà eu lieu dans plusieurs communes pour préserver la ressource. Une des conséquences de la tempête Berguitta a aussi montré la vul-

néralité de l'approvisionnement en eau de milliers de personnes au Tampon. Elles dépendent d'une canalisation qui court le long d'une falaise sujette aux éboulis. Des moyens importants sont mis en œuvre pour réduire au minimum la durée d'indisponibilité de ce service, car aujourd'hui, personne ne peut se passer de l'eau qui coule au robinet dans tous les logements. Faire la queue devant la fontaine et porter des bacs remplis d'eau sont

des images qui appartiennent à un passé qui semble révolu.

**Une fontaine pour
20.000 habitants**

Mais ce qui se passe à trois heures d'avion de La Réunion interpelle. En effet, avoir de l'eau qui coule au robinet va devenir un luxe dans deux

mois au Cap, la seconde ville d'Afrique du Sud. Ce service ne sera plus assuré que dans les hôpitaux et les lieux où cela est jugé indispensable. Pour les 4 millions d'habitants de l'agglomération de cette cité, l'eau ne sortira plus du robinet. C'est la conséquence d'une décision des autorités pour justement limiter l'eau à des usages indispensables. Elle est d'ores et déjà rationnée. Si une famille dépasse une consommation de 50 litre par jour et par personne, elle doit payer une amende. Dans deux mois, il faudra aller faire la queue devant une des 200 fontaines et transporter l'eau comme avant à La Réunion. Cela fait une moyenne d'une fontaine pour 20.000 habitants. Les autorités de la ville se préparent à des émeutes, tandis que des personnes peu scrupuleuses ont stocké de l'eau pour la revendre au prix fort. Depuis La Réunion, la ville du Cap est souvent présentée comme une destination touristique. Il est donc difficile d'imaginer que dans un tel lieu, l'eau ne coule plus au robinet. C'est pourtant une conséquence concrète du changement climatique, conjugué à la croissance de la population. Il a suffi de trois années de sécheresse pour mettre les réservoirs à sec. Les autorités travaillent à des solutions alternatives comme des usines de dessalement d'eau de mer. Mais tout cela ne pourra être prêt du jour au lendemain. En attendant il faudra gérer la pénurie d'un élément indispensable à la vie.

Sécheresse et montée du niveau de la mer

Si La Réunion n'est pas encore dans cette situation, des faits interpellent. Ces dernières années, la sécheresse a dominé. Plusieurs fois, la cascade du Niagara à Sainte-Suzanne était à sec alors que la région Est est traditionnellement celle qui est la plus arrosée. La récolte de letchis a été désastreuse en raison du manque d'eau. Si les passages au large des tempêtes Ava et Berguitta ont rechargé les nappes, la plus grande partie de l'eau tombée du ciel est partie dans la mer. Pendant ce temps, la population continue d'augmenter. Aussi la question de savoir si l'eau va continuer à couler au robinet mérite d'être posée. En effet, dans notre île, l'eau rendue potable à la suite d'importants investissements ne sert qu'une fois, et ce sont les captages dans les rivières qui en assurent une grande partie. Quand la sécheresse s'installe, le débit est insuffisant obligeant à des restrictions. Aucune région de l'île n'est épargnée. L'autre partie de l'eau potable vient des nappes phréatiques. Or avec la montée du niveau de la mer, le volume de l'eau exploitable va diminuer, ce qui met en péril l'approvisionnement de villes du littoral.

Stocker l'eau de pluie

Pourtant notre île est coutumière

des épisodes de fortes pluies. Il est donc essentiel de stocker cette eau tombée du ciel. C'est le sens d'une proposition du PCR : construire un réseau de retenues collinaires dans les hauts afin d'anticiper sur une sécheresse devenue durable à cause du changement climatique.

Un tel projet doit également s'accompagner sur une nouvelle politique de l'eau afin que cette ressource ne soit plus jetée après une seule utilisation. Les promoteurs des stations d'épuration assurent qu'à la sortie du traitement, l'eau est de qualité dite de baignade. Elle pourrait donc être réutilisée pour tous les usages qui ne nécessitent pas de l'eau potable, notamment l'arrosage des espaces verts. Quant aux besoins d'une famille dans ces domaines, pourquoi ne pas envisager un système de récupération et de stockage de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins ou l'utilisation des toilettes ?

La décision de la ville du Cap montre que l'eau du robinet est un acquis bien fragile. Il incombe donc d'agir pour le préserver, afin d'éviter que les Réunionnais soient obligés de retourner faire la queue devant les fontaines.

Correspondant

Di sak na pou di

Dann baskour kreol, na in sel kok i sant

I si la Rényion, nou néna in léspès kamaléon andémik, i apèl « l'Endormi » Kamaléon là, na lo partikilarité sanz koulèr kan li vé, selon landroi li lé. Bin, figuir à zot, li lé pa si andémik ké sa, pars nou koné dopi kèk zané déza, la Rényion i abrit in not léspès, in not kalité kamaléon, ki sanz koulèr parey, mé an fonksyion lo van. Lo van la politik. Zot la konpri ?

Initil rovnir dési tout' zafèr avan, poussa i fodré in roman. Alon guèt in kou, zis sak i éspas zordi. Lé inkroyab war la fakilté inndé boug politik néna pou sanz koulèr, pou byin fé war zot par lo nouvo Présidan. Défilé, konférens èk la prèss, voyaz Paris, mé pa sèlman. Tout' lo bann astèr i ador Macron ék in lamour fou, son zorianstasyon pou la Rényion lé doss, zot tout' lé éré ! Karbiran i gomant, la grèv partou, somaz i flamm, zot lé éré ! Lasirans èk mitié, lo CSG i gomant, zot lé éré ! L siprim lalokasyon lozman, kontra édé, zot lé ankor éré ! Talèr lo kréol i sora kitouni anvèr, zot i sora éré mimm . Fou-

tor, va !

Mé la pa ryink sa, antr lo bann komik, na kom in komptétyon pou ariv promié. Kom konkour Miss, ou plito konkour Mistèr, pou war kisa domin va roprézant la Rényion. Sépa koman, Macron i sar débrouy son karkass, si kél kritèr li sa baz ali.

Dési lo Kapasité lo servèl ? Lo kapasité béz do zèf ? Kapasité abritir lo pép ? Ou alor si lo koulèr kravet, lo mark langouti i mét ? Ou ankor si néna in pékto dinn ou in lestoma pintad ? Antouka si sé lads, mi koné déza kisa i sa rèt à tèr. Amwink, Makron i anbank lo paké. Mé, alor là nora in sakré problèm.

Parské isi la Rényion, nou lé pa an kampagn Normandie. Isi, i swingn pa kok do lo. Episa dann baskour kréol na in sèl kok i sant.

Pol

Edito

La Corse, premier test pour le gouvernement

Demain, le président de la République se rend en Corse. Dans cette île, la situation institutionnelle est inédite. Depuis le 1er janvier, la collectivité équivalente à la Région et les deux Départements ont fusionné dans une collectivité territoriale unique dotée de compétences plus larges que celles de Guyane ou de Martinique. Cette assemblée est dirigée par une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes qui ont obtenu la majorité aux élections territoriales de décembre dernier. Son objectif est de faire évoluer le statut de la Corse vers l'autonomie dans la République.

À cela s'ajoutent des revendications telles que le corse comme langue officielle au même titre que le français, la création d'un statut de résident pour contrer la spéculation immobilière, et de nouvelles délégations de compétence. Les dirigeants de l'Assemblée de Corse demandent donc une révision constitutionnelle. Cette possibilité avait été abordée lors de la visite dans l'île le mois dernier de la ministre chargée des collectivités.

Les rencontres qui ont suivi entre les dirigeants de la collectivité corse et le gouvernement n'ont pas permis d'avancées sur ce point. Aussi ces derniers ont organisé samedi une manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes. Le but est d'amener le chef de l'État à prendre position sur cette question aujourd'hui.

Autant dire que la visite d'Emmanuel Macron en Corse apportera un éclairage sur l'évolution ou pas des rapports entre le pouvoir à Paris et les représentants des peuples qui demandent plus de responsabilité dans la République. C'est en effet cette année que cette question doit être tranchée. 2018 sera en effet marqué par le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, et par la possibilité ouverte d'un « véhicule législatif unique » concernant les autres ex-colonies françaises intégrées dans la République.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Rentrée scolaire à Sainte-Suzanne : bilan et perspectives

Impact du désengagement de l'État sur le service public

4 jours après la rentrée scolaire, la mairie de Sainte-Suzanne dressait vendredi ses perceptions en matière d'éducation. La mairie a dû redoubler d'efforts pour palier la fin prochaine des contrats aidés.



Maurice Gironcel, accompagné de la maire-adjointe aux affaires scolaires, Astrid Bancalin et de la Direction Générale de la commune a fait le point sur la rentrée de janvier. Pour le Maire et sa majorité municipale, l'Éducation restera une des priorités et tous les moyens seront mis en œuvre pour garantir la réussite des enfants de la commune.

La principale nouveauté est le retour à la semaine de 4 jours, comme souhaité par les conseils d'école, et le conseil municipal qui a adopté unanimement une motion en ce sens le 8 décembre 2017.

Cette organisation respectera la semaine de 24 heures d'enseignement avec des demi-journées n'excédant pas les 3 heures 30. Soit 6 heures par jour et une pause méridienne minimum d'une heure trente. Ainsi la régularité et la continuité des temps d'apprentissage seront respectées, les objectifs fixés par les services publics de l'éducation et du projet d'école également.

Consciente de l'intérêt éducatif que représente cette nouvelle organisation pour les enfants, la municipalité s'engage à ce que l'ensemble des activités périscolaires (matin, et soir) et ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) soient maintenus. Les mercredis jeunesse font également leur grand retour dès le 7 février et ce jusqu'au 4 juillet 2018 sur les secteurs du Centre-Ville et de Quartier-Français.

Pour faire face à la fin des contrats aidés et maintenir le même niveau de service, la municipalité a mutualisé les moyens humains. Les agents titulaires de diplômes dans le domaine de l'animation sont mis à contribution dans le cadre de ces activités, ainsi que le personnel surveillant des écoles pour les garderies du matin et du soir.

Les ATSEM ayant un diplôme dans l'animation intégreront progressivement l'équipe d'animateurs tandis que les autres suivront une formation (BAFA, BAFD) pour que toute l'équipe soit opérationnelle dès décembre 2018.

Vers la fin des contrats aidés ?

Au 1er janvier 2018, la Ville et ses établissements publics (CCAS et Caisse des Ecoles) employaient 243 agents en Contrat Unique d'Insertion (CUI). 140 sont affectés dans les écoles (restauration, entretien des écoles), soit 57,61 % de l'effectif CUI. La fin de ces contrats est échelonnée de janvier à octobre 2018. Pour la rentrée scolaire de janvier, la Ville a enregistré 62 départs dans les écoles, soit 44,50 % de l'effectif (140).

Le taux de prise en charge par l'État était en moyenne de 84 % par agent. Pour 2018, la prise en charge de l'État passe à 50 % (40 % du salaire

brut et des cotisations patronales) et représenterait pour la commune un surcoût de 852 230 euros si le même effectif était reconduit. Cette somme serait une augmentation de plus de 3 % du budget de fonctionnement de la commune et ne manquerait pas d'être immédiatement sanctionné par l'État, qui placerait la commune sous tutelle.

Au-delà des contraintes financières pour la collectivité, les nouvelles modalités du nouveau dispositif et la complexité de sa mise en œuvre s'apparentent à un parcours de combattant et freinent le recrutement de ses emplois.

Un effort de mutualisation

Cette nouvelle situation a contraint la municipalité à réorganiser les services dédiés aux enfants à la rentrée du 29 janvier 2018. A ce titre, l'ensemble des services scolaires ont été mutualisés (Restauration scolaire, ATSEM, Agents d'entretien). Le maire, Maurice Gironcel, a tenu à remercier et à saluer les services et les agents qui ont redoublé d'efforts pour garantir la rentrée scolaire malgré la baisse d'effectif. Ce personnel, bien qu'en redéployant leurs activités, n'excéderont pas leurs taux horaires hebdo/mois/an mais ne pourront pas faire face à la fin de l'ensemble des CUI d'ici à la fin de l'année. La mutualisation va atteindre ses limites et ne permettra pas le maintien de l'ensemble des services à la population. Maurice Gironcel tire donc la sonnette d'alarme et rencontrera avec l'AMDR, le Préfet ce mardi soir. Ce sera l'occasion de faire un état de la situation et de dénoncer la fin programmée des CUI sans alternative dans les collectivités. L'État, qui a la compétence de l'emploi et qui prend de telles décisions, devra donc en assumer les conséquences.

Réussite de la 1ère dédicace de "Paul Vergès en récit(s), analyses croisées d'une vie politique"

Un livre, des auteurs et des lecteurs

Ce samedi 3 février dans l'après-midi, à la FNAC-Le Port (Jumbo Score), a eu lieu la première séance de dédicace de la nouvelle parution : "Paul Vergès en récit(s), analyses croisées d'une vie politique". Le premier livre publié après sa disparition. Autrement dit : « premier livre posthume », comme Réunion 1ère l'a présenté dans son JT du soir.

Ce fut un bon moment d'échanges entre les trois co-auteurs — Bernard Idelson, Brigitte Croisier, Geoffroy Géraud-

Legros — et le public. Une dédicace — en l'occurrence, pour ce livre, trois dédicaces conjointes ! — c'est inscrire le jour et le lieu où le livre fut acheté. C'est également manifester le lien entre celles et ceux qui ont écrit et celles et ceux qui vont lire. C'est une rencontre.

Parfois, le livre avait déjà été lu et c'était l'occasion d'en commenter le contenu. Telle autre personne partageait ses propres souvenirs... d'enfance quand elle accompagnait son papa militant. Transmission.

Ce fut aussi l'occasion de retrou-

vailles et, après les signatures, les discussions animées se prolongèrent. Échanges. Comme si les mots s'échappaient de leurs pages pour voler ici et là.

À l'heure actuelle, deux autres séances de dédicaces ont été prévues par la FNAC : samedi prochain, 10 février, à Saint-Pierre, FNAC-Épicéa (centre-ville), de 15 heures à 17 heures ; et samedi 17 février, même horaire, à Sainte-Marie (Centre commercial Jumbo Duparc).

Correspondant

Sainte-Suzanne

Hommage a Mme Hery Reine Marie fille du « Rwa Kaf »



Mercredi 31 janvier le Maire Maurice Gironcel, ainsi que les membres et amis de famille ont tenu à rendre hommage à une femme, une artiste, une militante, Reine Marie, fille du "Rwa Kaf".

A mis, membres de la famille, artistes, habitant de Sainte-Suzanne et d'ailleurs, le public était nombreux mercredi à la salle "Lo Rwa Kaf" de Sainte-Suzanne pour lui rendre un hommage militant et émouvant.

Tous la décrivaient comme une personne simple, qui savait mettre de joie autour d'elle, une femme qui aimait voyager, toujours présent pour réconforter ces proches comme nous la fait partager sa sœur Marie-Pierre. Elle était toujours partante pour craze un bon maloya, faire la fête Comme nous le dit son mari, elle était le zarboutan de la famille. Un zarboutan qui restera à jamais gravé dans nos cœurs comme dans nos mémoires. De part sa présence, elle a su inculquer les vraies valeurs de la vie, l'importance de sa culture et comme on a pu le constater une vrai solidarité familiale et amicale.

La soirée hommage s'est achevée au son du Maloya avec un kabar improvisé de Danyel Waro, du groupe Fey Songes et de la famille et des amis de Reine Marie.

In kozman pou la rout

« La saison tang i antèr ! »

An parmi bann zanimo, néna in pé i antèr pou pass l'ivèr. I di zot i ibèrn. Dann péi déor, néna in bonpé zanimo i ibèrn. Isi, La Rényon mi pans pa néna in bonpé néna so l'bitid dé vi. Krapo, mi koné i antèr dann la séshrèss mé sa la pa in l'ibèrnasyon. An touléka, sak mi koné, tang i antèr é kan li sort - pars si li antèr, in zour i fon li sort li lé blan vèye pa koman. Tang, i paré li apèl Tanrèk é sa sé in zanimo malgash d'après sak i paré. Inn foi moïn la di sa, i fo mi rod si i di sa osi pou l'moun. Lé posib selon zot ? Oui, lé posib ! Sirtou si in moun i éskiv aou pou in mové rézon. Kan ou I bite dsi li ou I pé larg ali in foutan konm sak moïn la mark an-la. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Bann plant tizane dann nout l'agrikiltir zordi éplis ankor domin

Mi pans, dopi lo tan mi ékrir dann Témoignages, zot i koné la sékirité alimantèr sa sé in n'afèr k'i bote amoin bien. Ni pé di galman sé in l'obligasyon po nout péi La Rényon. Zot i koné galman la sékirité alimantèr sé inn an parmi lo 25 points-program nout parti kominis.

Pou kosa poin-la lé inportan pou nou. Dabor pars sa lé marké dann nout kiltir vi ké bann z'ansien l'amontr anou plis in foi soufèr la fain sa lé pa gayar ditou é fyé dsi lé zot lé pa bien rézonab dann in mond konm li lé zordi. Dézyèm poin, néna asé la tèr an frish-plis sète mil éktar - pou nou gingn konstrui nout sékirité alimantèr. Asé la tèr pou plant do ri, pou plant manyok, patate, banane, lé gime épi lo réstan ni konsome toultan. Asé la tèr pou élèv zanimò, lo pti konm lo gro.

Biensir sa sé in n'afèr i fo ni konpran dann lo dévlopman dann l'indianoséanité. Mé nou va arkoz dé sa.

Mé zordi mi vé anparl bann plant tizane sansa médikaman. Sak mi di la, la pa nouvo é ni oi bien bann plant i angant in bonpé d'moun isi La Rényon pou kontinyé la rolans bann plant médikaman. Dabor zot i koné désèrtènn plant lé fine bien dévlopé, mèm plizyèr dizène la fine marké dann gran liv plant la tizane dan La Frans ép i dann d'ot landroi galman. Sirman ala in shomin pou trasé si ni vé trap nout dévlopman é mi pé dir la pal o pli mové.

Kisoi pou done kréol travaye dann lo plantaz épi dann la transformasyon, galman dann la roshèrch. Mé zot va dir amoin kosa bann plant médikaman néna a oir dann la sékirité alimantèr, Dann la sékirité alimantèr ? Pou komansé in bann plant i ansèrv pou manzé é pou soigné. Inn-dé l'égzanp : mouroung ala in plant bandé. In n'ot : patate, ala in bon prodiksyon pou nourri konm pou soigné. Arzout avèk sa zinzanm, kirkima, katrépis épi néna in kantité moin na poin la plas pou mark isi.

Dimansh dann in zoinal moin la lir in l'artik dsi « artemisia annua », - i apèl sa galman lo « tin maron ». Dann bonpé péi i tiliz sa kont sak nou téi apèl la fyèv rémitante-la malaria si zot i vé épi kont d'ot maladi la roshèrch va di anou la kèl si bann gran laboratoir i anpèsh pa.

NB Si zot i vé dor in pé tar lindi soir zot va oir dizèr d'soir dsi Rényon Promyèr in fime dsi lo ti maro-artemisia annua-. Mi pans sar pa in pèrt tan.

Justin